



Suivi des propositions d'amélioration issues de l'enquête de satisfaction des utilisateurs d'Eurostat

Eurostat considère son enquête générale de satisfaction des utilisateurs (ESU) comme un instrument de gestion important et entend assurer un suivi des propositions faites par les utilisateurs pour améliorer ses services et produits. À cette fin, une liste de propositions d'actions d'amélioration est établie à la fin de chaque enquête ESU et leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance régulière.

Le présent rapport est une synthèse des actions menées en 2017 et 2018 en réponse aux propositions qui ont été exprimées dans le cadre de l'enquête ESU de 2017 et précédemment. Certaines de ces actions nécessitent plus d'une ou deux années pour être pleinement mises en œuvre et sont donc toujours en cours.

1) Améliorer l'actualité des données statistiques:

- Pour les statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie, 19 États membres peuvent déjà fournir leurs données six mois après la fin de la collecte de données (année de référence), tandis que le délai légal actuel est de 11 mois.
- La date limite de soumission des données pour la prochaine enquête européenne par interview sur la santé en 2019 a été ramenée à neuf mois après la fin de la période de référence.
- Des mises à jour précoces des estimations de l'UE-28 concernant le secteur des biens et services environnementaux sont fournies.

2) Améliorer encore la qualité des données statistiques: i) en ajoutant des estimations et des prévisions supplémentaires, ii) en réduisant les lacunes en matière de données liées à la confidentialité, iii) en effectuant davantage de vérifications et un meilleur contrôle de la qualité des données reçues par les INS:

- Des estimations rapides ont été élaborées pour la distribution du revenu. Chaque année, un nouveau cycle de production d'estimations rapides est prévu, avec des améliorations annuelles de la qualité.
- D'autres indicateurs, y compris des approximations, qui peuvent être élaborés à partir de statistiques existantes, ont été définis pour suivre les politiques de transport pour lesquelles les données de base requises ne sont pas disponibles ou ne sont pas complètes.
- Des chartes de confidentialité ont été convenues avec les États membres pour les statistiques de la production animale et les statistiques sur les ventes de pesticides afin d'optimiser la publication des agrégats UE.
- Un manuel méthodologique sur la validation ainsi que des normes concernant les lignes directrices pour la validation, le rapport de validation et une langue de

validation ont été finalisés, afin d'améliorer le contrôle de la qualité des données. Plusieurs domaines statistiques ont commencé à utiliser ces normes.

3) Améliorer la comparabilité des données entre les pays et les régions ou avec les données publiées par d'autres organisations internationales:

- Un profilage de grandes entreprises multinationales complexes est en cours. Cela permettra d'améliorer la comparabilité du traitement de ces entreprises dans l'ensemble de l'Europe.
- La comparaison et l'alignement des bases de données d'Eurostat et de la Banque centrale européenne ont eu lieu dans le contexte de l'assurance de la qualité des données pour la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques.

4) Fournir des données à un niveau plus détaillé ou désagrégé:

- Des statistiques plus nombreuses sur le revenu et les conditions de vie, comme les taux d'emploi/d'activité par pays de citoyenneté/naissance, sont désormais diffusées sur le site internet d'Eurostat au niveau régional et par degré d'urbanisation.

5) Améliorer les métadonnées:

- Des fiches de métadonnées ont été mises en œuvre pour les indicateurs relatifs à l'économie circulaire, les objectifs de développement durable et la stratégie «Europe 2020».
- Un manuel relatif aux statistiques européennes d'entreprises a été publié en 2018 afin d'assurer une présentation cohérente des informations méthodologiques concernant les statistiques d'entreprises.
- Eurostat a apporté un soutien et une formation aux États membres sur la gestion des métadonnées afin d'améliorer la qualité et la comparabilité des métadonnées.

6) Mettre davantage de microdonnées à disposition et en faciliter l'accès:

- Des microdonnées plus nombreuses provenant de différentes enquêtes sont désormais disponibles: statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie, enquête sur le budget des ménages et enquête sur les forces de travail.
- Eurostat a mis en œuvre une solution électronique de transfert de fichiers en ligne pour toutes les demandes d'accès aux microdonnées.

7) Améliorer l'explorateur de données sur le site internet d'Eurostat:

- L'explorateur de données a été mis à jour pour répondre à de multiples requêtes.

8) Intégrer plus de thèmes dans le calendrier de diffusion et inclure toutes les mises à jour attendues:

- Eurostat a introduit tous les communiqués de presse dans son calendrier de diffusion. Ces communiqués de presse englobent (outre les euro-indicateurs déjà inclus) un large éventail de sujets, tels que les premières publications des nouveaux ensembles de données, les données issues des collectes de données

annuelles ou pluriannuelles, les publications phares d'Eurostat, ainsi que les informations relatives aux événements de l'UE et aux journées internationales.

- Tous les articles de Statistics Explained (englobant l'ensemble de la production statistique) incluent le mois prévu pour les mises à jour.